

Les temps du social

Revue du groupe de recherche en histoire
du service social

Nouvelle série n° 25 - Février 2024

« Les assistantes sociales en 1970 : contribution à la sociologie
d'une profession » - Enquête INSERM, 1972-3

Les étudiants de service social - Promotion 1970

Edito

Ce numéro 25 des *Temps du social* clôturera la publication de longs extraits de l'étude de l'INSERM sur la profession d'assistante sociale en 1970¹. Nous abordons ici le quatrième chapitre qui porte sur les étudiantes de service social. L'enquête a été menée par Noëlle Courtecuisse et Lucien Brahms sur un échantillon d'étudiantes en troisième année de formation en 1970. 535 questionnaires leur ont été adressés par l'intermédiaire des écoles soit 1/3 des étudiants alors en formation, 431 ont été retournés dont 32 étaient inexploitable. L'analyse a donc porté sur 398 formulaires soit 74.4% de l'échantillon. Ces 400 réponses livrent 54 années plus tard des informations sur l'état d'esprit de ces futures professionnelles. En l'absence jusqu'alors d'études au long cours sur les caractéristiques sociologiques des étudiants et les étudiantes en service social et leurs aspirations professionnelles, cette enquête, première du genre au niveau national, sert de référence pour les études et les travaux postérieurs.

Nous publions ici de larges extraits de ce chapitre IV. Notre choix a porté sur les éléments les plus significatifs.

Plusieurs points méritent notre attention et notre intérêt. En effet, l'enquête informe tout d'abord sur des évolutions significatives pour le groupe professionnel comme l'origine plus modeste des étudiantes par rapport à leurs aînées et leurs aspirations professionnelles différentes, mais aussi sur la permanence de certaines caractéristiques : féminisation ultra majoritaire, appartenance à des mouvements de

Comité de rédaction

Corinne M. Belliard
Nathalie Blanchard
Patrick Lechaux
Henri Pascal
Elisabeth Ollivier
Laurent Thévenet

Sommaire

Chap IV : *Les Etudiants
en Service Social.
Promotion 1970* p. 3

*Quelques références
pour prolonger la
réflexion* p. 15

N° des *Temps du social*
accessibles en ligne p. 16

1 Cf les n° 23 et 24 des *Temps du social*

jeunesse, position d'ainée de famille nombreuse. Leurs motivations pour cette profession portent sur la notion de justice sociale en premier et la volonté d'aider les autres en second. C'est l'inverse chez les professionnelles en activité. Cet aspect interroge sur les évolutions de la société et sûrement l'incidence de mai 68 en termes d'élévation du niveau de conscience politique. Les étudiantes sont aussi plus ouvertes aux méthodes d'action collective que leurs aînées. Cependant, comme ces dernières, les étudiantes mentionnent le manque de moyen, la «situation inférieure» du métier (reconnaissance). Elles marquent aussi leur souhait d'efficacité pour leur action future et soulignent la nécessité d'un encadrement issu de la profession et non éloigné du terrain. Souhait présent depuis plusieurs générations mais peu exaucé.

La promotion interrogée a côtoyé en stage des professionnelles et vécu les évolutions post 68 : des attentes de l'époque n'ont pas été satisfaites en termes de reconnaissance sociale (finalités, conditions d'exercice, statut, réforme des études, etc.) alors que le secteur de l'emploi des AS s'institutionnalise fortement (DDASS, services sociaux publics). Autre point essentiel, la quasi-totalité de l'échantillon pense que la profession doit évoluer pour subsister et 30% déconseille aux jeunes de s'y engager !

Le malaise des années 60-70 n'est pas dépassé pour cette génération à la veille d'exercer la profession. Les éléments d'insatisfaction et de revendication soulignés par les étudiantes dès 1970 sont à lire à la lumière d'aujourd'hui et des difficultés d'attractivité des métiers du social. Celui d'assistante de service social y ayant été confronté le premier dès les années 80 (Voir Rupp, MA, 1986). Les analyses relatives à la perte d'attractivité de la profession d'assistantes sociales sont présentes dans différents travaux des dernières décennies². On trouve, sur ce même registre, dans le Livre Blanc du Haut Conseil en Travail Social, publié fin 2023, des préconisations qui font singulièrement écho à certaines insatisfactions déjà présentes en 1970, témoignant de l'actualité brûlante pour les centres de formation et les employeurs de la question du recrutement et de l'attractivité.

Elisabeth Ollivier et Laurent Thévenet

PS : Par ailleurs, nous rappelons, en reproduisant ce rapport, ou des extraits, que nous respectons sa présentation dans sa forme initiale, notamment concernant le genre, les accords de genre, et la typographie (emploi des lettres majuscules notamment).



2 Cf p. 15 Références bibliographiques

CHAPITRE IV : LES ETUDIANTS EN SERVICE SOCIAL PROMOTION 1970 (Extraits)

I- CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES

Le recrutement de 1970 reste fondamentalement féminin : 97,5 % sont des filles.

1°) - AGE

Tableau 70

Age des étudiants de Service Social

Age	Effectif	Pourcentage
De 20 à 24 ans	358	90
De 25 à 29 ans	25	6
De 30 à 34 ans	7	2
De 35 à 39 ans	6	1,50
De 40 ans et +	2	0,50
	398	100 %

L'âge des étudiants de la promotion 1970 ne diffère guère de celui de certains types d'étudiants en Université. L'enquête sur les étudiants de 1^o année en psychologie de Paris-Sorbonne (1) révélait que 8,5 % des étudiantes étaient âgées de plus de 26 ans.

(1) Enquête sur les Etudiants de 1^o année en psychologie Paris -Sorbonne par P. Fraise et G. Constantial

2°) - SITUATION PERSONNELLE

Tableau 71

Situation personnelle des Etudiants

Situation	Effectif	Pourcentage
Célibataire	330	83
Religieux	2	0,50
Mariés	62	15,50
Autre cas	4	1
	398	100 %

En rapprochant la proportion des Etudiants de Service Social mariés (15,5%) de celle des Etudiants de 1^o année en psychologie, où à âge égal, 9,8 % des filles sont mariées, on constate qu'elle est plus forte chez les Assistantes Sociales.

3°) - PROFESSION DU CONJOINT

Tableau 72

Profession des Conjoints des Etudiants

Cultivateurs	1
Ouvriers	6
Cadres moyens	15
Commerçants Artisans	6
Employés	8
Cadres supérieurs Prof.libérales	12
Etudiants	18
Total	66

L'effectif d'Etudiants mariés est faible, toutefois, on observe comme pour les Assistantes Sociales en exercice : environ 1 étudiant sur 2 (si l'on ajoute les Conjoints Etudiants aux « Cadres Supérieurs et Professions Libérales ») allié à une profession supérieure à la sienne.

4°) - RÉSIDENCE

	Effectifs	Pourcentage
Foyer conjugal	66	16 %
Chez les parents	126	32 %
Dans collectif	56	14 %
Chambre ou appartement	137	34 %
Parents ou amis	11	3 %
Sans précision	2	1 %
	398	100 %

Si l'on compare ces pourcentages à ceux des Etudiants en Université, on constate une assez nette différence. En effet, d'après Bourdieu « Les Héritiers », 46 % des étudiantes vivent chez leurs Parents.³il peut y avoir à cela plusieurs raisons, entr'autre le fait que les études de Service Social étant de courte durée, les jeunes filles quittent le foyer familial plus aisément pour cette formation, que pour les études universitaires plus longues. Par ailleurs, l'on y rencontre proportionnellement plus de jeunes du monde agricole que chez les étudiants en Université.

63 % des étudiants célibataires ne résident pas dans leur famille signalent être à la charge de leurs Parents et 36 % sont aidés par un organisme.

3 Les Héritiers » - « Les Etudiants et la Culture » - Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron – Les Editions de Minuit-

II - ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX ET PERSONNELS

1°) - Origines sociales et vie familiale

Tableau 73

Profession du Père et des Grands-Pères

Profession	Père	Grand-père paternel	Grand-père maternel
Cultivateurs	13,8	30,1	29,9
Ouvriers	13,8	13,5	13,1
Employés	15,5	9,7	12,3
Cadres moyens	13,1	4,8	5,1
Commerçants artisans	14,3	16,1	17,8
Cadres supérieurs	18,1	4,3	3,1
Professions libérales	8,8	9,5	7,3
Autres non précisé	2,6	12	11,4
	100	100	100

Le changement opéré chez les Assistantes sociales se poursuit : recrutement plus important qu'autrefois en milieu Ouvrier et Employé, et phénomène inverse dans les classes plus aisées de la Société.

Tableau 74

Répartition selon les origines Sociales des Etudiants en Service Social et des Etudiants en Universités, en I.U.T., et en Ecoles Normales d'Instituteurs

	Etudiants en Général (67-68) % (1)	I.U.T. (67-68) % (1)	Elèves des Ecoles Normales (61-62) % (1)	Assistants Sociales %
Agriculteurs	5,7	10,7	10,8	13,8
Ouvriers	10,2	22,6	28,1	13,8
Employés	9,6	-	15,4	15,5
Artisans	14,3	15,7	13,0	14,3
Cadres moyens	16,2	17,1	18,3	13,1
Cadres Supérieurs prof libérales	32,1	12,3	3,7	26,9
Autres non précisé	11,9	21,6	10,7	2,6
	100	100	100	100

Relativement à leurs origines Sociales, le recrutement des étudiantS en Service Social est intermédiaire entre celui des Etudiants en Université et des I.U.T., sauf pour la catégorie « Agriculteurs » où il est plus important.

(1) Renseignements fournis par le Ministère de l'Education Nationale

b) - Taille de la fratrie

Tableau 75

Répartition du nombre d'Enfants des Familles d'Étudiants

Nombre d'Enfants par Famille	Nombre de Familles	Pourcentage
1	48	12 %
2	123	31 %
3	91	23 %
4	63	16 %
5 à plus	73	18 %
	398	100 %

Pour la promotion d'étudiants de Service Social étudiée, on compte en moyenne 3,26 enfants par famille ; cette proportion est identique à celle des Assistantes Sociales en exercice.

Comme chez les précédentes, le nombre des filles est majoritaire dans les familles d'étudiants (850 filles – 447 garçons) et le pourcentage d'ainés est relativement important (40%).

c) - Climat familial

Dans quelle religion l'étudiant a-t-il été élevé ?

- catholique 91 %
- Protestante 2 %
- Aucune 6 %
- Non réponse 1 %

100 %

Style d'éducation reçue :

- Plutôt laisser faire 5 %
- plutôt autoritaire 33 %
- plutôt démocratique 56 %
- Autre 5 %
- Non réponse 1 %

100 %

On retrouve une image assez voisine de celle des Assistantes Sociales en exercice, avec cependant un style d'éducation moins autoritaire.

2°) LES DIPLÔMES OBTENUS (1)

- les diplômes scolaires (2)

	Effectifs	Pourcentages
CEP	8	2,6 %
CAP	2	0,50 %
BE, BEPC, BEPS	82	21 %
BAC 1° partie	54	14 %
Bac 2° partie	223	56 %
Certificats Licence	7	1,5 %
Licence	–	–
Autres	9	2 %
Non Réponse	13	3 %
	398	100 %

(1) - En 1971 le baccalauréat est exigé pour l'entrée dans les Ecoles de Service Social

(2) – Seul le diplôme le plus élevé a été retenu.

- Les diplômes professionnels :

	Effectifs	Pourcentage
DE Infirmière	24	6 %
DE Sage-Femme	-	-
DE Puéricultrice	1	0,25 %
Monitrice Enseignement Ménager	-	-
CAP Brevet Secrétariat	13	3,30 %
Autres	12	3 %
Aucun	348	87,45 %
	398	100 %

On assiste, dans ce domaine, depuis déjà quelques années, à un changement qui montre bien l'évolution de la fonction. De moins en moins, les Assistantes Sociales possèdent le D.E. d'infirmière ; alors que ce diplôme se rencontrait fréquemment dans les générations précédentes.

[...]

Cette modification a précédé de quelques années la réforme de l'enseignement du Service Social de 1969, supprimant la première année mixte avec les infirmières.

3°) CHANGEMENT D'ORIENTATION

a) - Interruption d'autres études pour entrer à l'École de Service Social

Oui	55	14 %
Non	340	85 %
Non réponse	3	1 %
	398	100 %

b) - Interruption d'une activité professionnelle

Oui	56	14 %
Non	335	84 %
Non réponse	7	2 %
	398	100 %

28 % des étudiants ont eu une autre orientation avant d'opter pour la formation d'Assistante de Service Social, alors que pour les Assistantes en exercice, ce pourcentage était de 50 %.

Les étudiants sont aussi nombreux à avoir interrompu d'autres études qu'à avoir cessé une

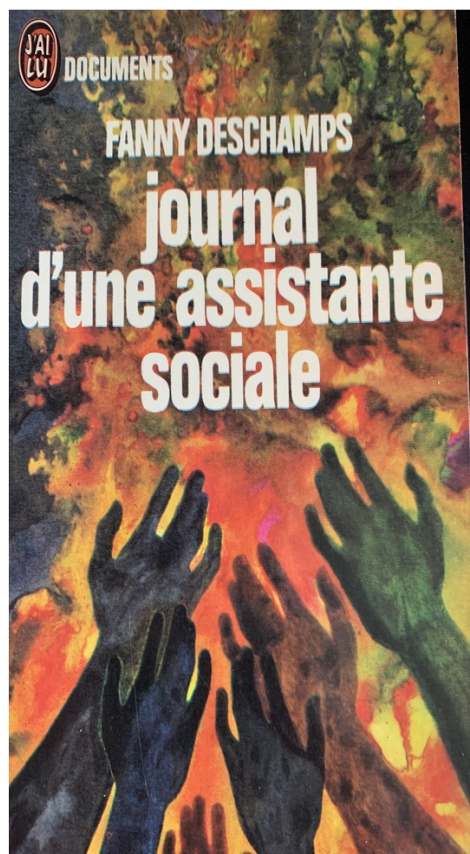
activité professionnelle, ce qui n'était pas le cas de leurs aînées ; chez ces dernières, la proportion de celles ayant occupé une autre fonction était plus importante.

Les raisons invoquées pour ce changement, font état en priorité d'un manque d'intérêt pour les précédents postes ou études : l'attrait pour la profession d'Assistant Social n'arrive qu'en seconde position.

4°) APPARTENANCE DES ÉTUDIANTS À DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Un pourcentage relativement élevé (58%) d'étudiants appartenait à un mouvement de jeunesse avant d'entrer à l'École de Service Social. 40 % étaient militants ou responsables.

Ces mouvements sont à 66 % confessionnels, soit un peu moins que pour les Assistantes Sociales en exercice. Cependant, ainsi qu'il a été déjà dit, cette proportion reste importante compte tenu de l'évolution des mouvements de jeunesse au cours des dernières années.



II) FORMATION- PROFESSION

1°) RAISONS AVANCÉES POUR LE CHOIX DE LA PROFESSION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Tableau 76

Raisons du choix de la Profession

	Pourcentage	
1- Liées à la finalité de la profession et aux attentes personnelles de l'Assistante Sociale	56,5	
- Profession s'attaquant aux problèmes e la société		22
- Souci de justice sociale		9
- Responsabilité pour autrui		0,5
- Besoin d'éduquer, de promouvoir		3
- Besoin d'aider les autres		16
- Besoin d'accomplissement		6
2- Liées aux caractéristiques de la profession, du poste	17,1	
- Profession non sédentaire		7,5
- Autonomie dans l'action		9,5
- Prestige moral		0,3
3- Liées aux difficultés pour l'exercice d'une autre profession	9	
- Etudes peu longues permettant une mise au travail rapide		3
- Sans obligation de diplôme de base		3
- Autres		3
4- Pas de classement sans réponse	17,2	
	100	

Ce sont les raisons liées à la finalité de la profession qui sont très nettement majoritaires (un peu plus que chez les Assistantes Sociales), et plus spécialement l'attrance à une action sur la société. Les aînées traduisaient davantage leur intérêt professionnel par l'aide aux autres.

D'autre part, cette promotion diffère nettement des jeunes professionnelles en ce qui concerne le choix de la profession pour ses caractéristiques. Elle y semble moins attachée.

Cependant, 75 % des étudiants signalent avoir eu connaissance des salaires et des possibilités d'avancement qu'offrait la profession avant de s'y engager, ce qui est une innovation par rapport aux « anciennes » qui n'étaient que 20 %. Par ailleurs, ils viennent toujours à la profession avec une information aussi peu précise (70%) de ses fonctions réelles.

2°) ETUDES DES BOURSES ET DES ORGANISMES EMPLOYEURS

62 % des étudiants sont boursiers

Tableau 77

Organismes qui allouent les bourses

	Effectif	Pourcentage
Publics (département, Etat, Commune)	139	57 %
Semi-publics (CAF, SS, SNCF, MSA)	71	29 %
Privés (Entreprises, Privé)	13	5 %
Promotion sociale	14	6 %
Indéterminé, sans réponse	8	3 %
	245	100

a) - Quelle connaissance les Boursiers ont-ils de la fonction qui leur sera confiée ?

	Effectif	Pourcentage
Ne savent pas	82	33,5 %
Polyvalente Secteur	102	41,6 %
Polyvalent de catégorie	33	13,5 %
Spécialisée	8	3,3 %
Autres, indéterminé	20	8,1 %
	245	100 %

Déduction faite des 9 % de boursiers sans engagement, on remarque qu'environ 25 % disent ignorer la fonction qui leur sera confiée.

b) - Caractéristiques du poste de travail souhaité :

Les questions posées touchaient l'organisme où les futurs A.S. aimeraient travailler et la fonction qu'ils souhaiteraient y remplir.

Tableau 78

Répartition des Employeurs souhaités

	Public	Semi-public	Privé	Plusieurs Choix	Non rép.	total
Nbre	76	97	108	69	48	398
%	19	24,5	27	17,5	12	100

Les étudiants sont davantage attirés par les Services Privés et Semi-Publics. On ne peut s'empêcher de relier leur comportement envers les Services Publics de ce qui se dégage à diverses reprises de l'enquête.

Les Services Sociaux Publics ont des structures plus rigides, leur personnel bénéficie moins que d'autres d'une formation aux méthodes ou d'un perfectionnement, et les salaires sont les plus bas.

Pour les boursiers, il était intéressant de rapprocher l'Employeur souhaité de celui allouant une bourse.

[...]

On constate que les organismes les moins souhaités sont les Services Publics (15%) alors qu'ils sont les plus importants distributeurs de Bourses (57%).

On trouve exactement l'inverse pour les Services privés.

Tableau 80

Répartition des Fonctions désirées

	Polyv. de Cat.	Polyv. de Sect.	Spéc.	Autres et plusieurs Choix	Non-Rép.	Total
Nbre	54	96	155	28	65	398
%	14	24	39	7	16	100

[...]

3°) TYPE DE FORMATION COMPLEMENTAIRE DESIREE :

Les étudiants se sentent-ils suffisamment préparés au travail qui les attend ?

80 % ont la sensation de ne l'être que partiellement. Ils aimeraient être davantage formés en méthode de Service Social.

Tableau 83

**Formation aux méthodes de Service social
désirée par les Etudiants**

	Effectif	Pourcentage
Service Social des cas individuels	129	32 %
Service social de groupe	39	10 %
Service Social de communauté	34	9 %
Conseillère du travail	17	4 %
Plusieurs méthodes	119	30 %
Autres	14	4 %
Non réponse	46	11 %
	398	100 %

Environ un Etudiant sur trois réclame une formation à l'aide Sociale individualisée, un peu moins que les Assistantes Sociales en exercice. On note pourtant ici un pourcentage assez important (30%) désirant une formation aux diverses méthodes.

Il semble qu'actuellement l'individuel et le collectif se relie davantage et que, de ce fait, les Étudiants soient plus prêts à utiliser l'un et l'autre.

**4°) - CONTACTS AVEC LES AUTRES
TRAVAILLEURS SOCIAUX**

La totalité se prononce en faveur de relations de travail avec les autres travailleurs sociaux. Ces contacts sont davantage souhaités pour une meilleure coordination au niveau des familles (47%) que pour des études en vue d'actions à entreprendre (20%).

Par ailleurs, 92 % expriment le désir d'être intégrés dans une équipe pluri-disciplinaire.

**5°) - ATTITUDE VIS A VIS DE LA
PROFESSION**

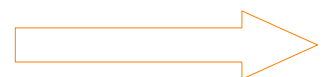
Degré d'adéquation entre la formation, les études et les responsabilités confiées

Le statut social est il en rapport avec	Oui	Non	Non Réponse	Total
- Les études (durée) qu'elle a faites ?	8	87	5	100
- Les responsabilités qui lui sont confiées ?	15	82	3	100

Comme les Assistantes Sociales, et à un degré supérieur, les Etudiants sont insatisfaits du statut qui sera le leur.

Il est donc assez normal d'en trouver 25 % désireux, après trois années de formation, d'orienter différemment leur vie.

30 % signalent qu'ils ne conseilleraient pas aux jeunes d'embrasser la profession d'Assistants Sociaux ou hésiteraient à le faire.



III) - IMAGE ET DEVENIR DU SERVICE SOCIAL

1°) - APPRECIATION DE LA PROFESSION PAR LA SOCIETE

	Effectif	Pourcentage
Apprécie	13	3 %
Méconnaît	371	94 %
Rejette	9	2 %
Plusieurs réponses	5	1 %
	398	100 %

Puisque le statut dont jouirait la profession est considéré comme sans rapport avec la durée des études et les responsabilités auxquelles ils auront à faire face, il est logique que les étudiants pensent le Service Social méconnu du public. Ils rejoignent en cela les professionnelles, plus spécialement les jeunes, avec un pourcentage nettement plus important (94 % au lieu de 85 % pour les Assistantes Sociales âgées de 20 à 29 ans).

[...]



3°) - LES FONCTIONS DU SERVICE SOCIAL

Tableau 86

Degré d'adéquation entre les fonctions vocationnelles et celles attendues dans la vie professionnelle

	Correspondant à la Vocation	Attendues dans la vie professionnelle
Fonction intégrative	5,5 %	10 %
Fonction réparatrice	1,3 %	33 %
Fonction préventive	30,4 %	18 %
Fonction stimulatrice	41,2 %	31 %
Fonction de coordination des Services	0,20 %	1,50 %
Plusieurs fonctions	21,4 %	5,50 %
Non réponse	-	1 %
	100 %	100 %

De franches contradictions apparaissent entre ce qui sera et ce qui devrait être au niveau de la fonction intégrative et de la fonction réparatrice. Ces dernières sont à peine citées au point de vue vocationnel mais attendues cependant dans la vie professionnelle.

On peut s'interroger sur cette attitude de rejet qu'ont les étudiants, comme d'ailleurs les professionnelles, envers l'aide palliative et curative. Sans doute est-ce parce qu'ils l'estiment trop pratiquée en fait, au détriment de l'action préventive, qu'ils ne la reconnaissent plus, bien qu'elle reste une des fonctions du Service Social.

La fonction préventive (30%) et la fonction stimulatrice (41%) qui répondent de façon privilégiée à la vocation sont perçues comme possibles à exercer dans la réalité. En cela, les étudiants diffèrent des professionnelles. Ils croient en une action préventive et promotionnelle plus largement réalisable que ce que déclarent leurs aînées.

4°) - MODIFICATIONS A APPORTER

La quasi unanimité des étudiants pense que la profession doit se modifier pour subsister (98%).

Tableau 87

Répartition des modifications à apporter à la profession

Manière d'envisager les modifications	Effectif	Pourcentage
- Spécialisation à l'aide sociale individualisée	68	17 %
- Spécialisation dans des actions de groupe et de communauté	131	33 %
- Refonte avec d'autres professions sociales en une seule profession	32	8 %
- Profession de synthèse de l'ensemble des travailleurs sociaux	90	23 %
- Autres et plusieurs réponses	64	16 %
- Sans réponse	13	3 %
	398	100 %

Les étudiants envisagent en notable proportion de réorienter leur action avec des activités de groupe et de communauté (33%).

A ce propos, on peut relever une contradiction apparente dans les réponses car, ainsi qu'il a été relaté plus haut, ils préféreraient être formés à la méthode des cas individuels.

On peut se demander si cette attitude n'est pas en relation avec la rareté de la formation de groupe et de communauté. D'autre part, près du quart aimerait que la profession d'Assistante Sociale se convertisse en profession de synthèse de l'ensemble des actions des autres travailleurs sociaux, modification souhaitée par les professionnelles.

5°) - SPECIALISATION

95,5 % suggèrent qu'une formation soit donnée aux Assistants Sociales spécialisées.

Une majorité substantielle (70%) se prononce en faveur d'une prolongation de scolarité juste après l'obtention du diplôme ou après un temps d'exercice dans la profession.

[...]

6°) - HIERARCHIE

[...]

Le choix majoritaire se porte, pour les postes de responsabilités, sur des Assistants Sociaux expérimentés qu'ils aient bénéficié ou non d'une formation supérieure (avec formation supérieures 37 %, sans formation supérieure 32%).

La majorité repousse les responsables qui n'auraient pas une grande expérience sur le « terrain » (rejet d'universitaires disposant seulement d'une formation complémentaire :

5,3 % ou encore d'A.S. qui complèteraient leur formation immédiatement après la formation de base).

On retrouve la même opinion que chez les professionnelles.

[...]


8°) PROPOSITION DE REFORMES TOUCHANT LE SERVICE SOCIAL

[...]

Comme il fallait s'y attendre venant de la part d'Etudiants, les réformes les plus demandées sont celles touchant les Etudes (37%).

On note en ordre décroissant :

- La réforme des programmes, enseignement, stage
- L'intégration à l'Université
- La formation continue
- Le statut public des Ecoles
- Le tronc commun de l'enseignement avec les autres travailleurs sociaux
- L'équivalent avec les diplômés universitaires.



Le rapport de l'INSERM est consultable auprès du service des archives de l'INSERM
ou
s'adresser par mail à l'association GREHSS si vous êtes adhérent.es

Quelques références pour prolonger de la réflexion...

Publications de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) dont Études et résultats
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>

RUPP, Marie Antoinette. **1986**. *Quarante années d'action sociale en France (1946-1986). Un canevas pour les travailleurs sociaux*. En particulier le chapitre 3 de la 3^{ème} partie : l'affaiblissement du crédit des professions sociales. Toulouse : Privat, pp 139-145.

Rapport de l'Association des Présidents des Conseils Généraux (APCG). **1993**. *Les travailleurs sociaux : crise du recrutement et formation. Analyse et éléments pour une stratégie*.

Conseil Supérieur du Travail Social (CSTS). **1995**. *L'image des travailleurs sociaux. Propositions pour passer de l'image « subie » à une « image voulue »*. Rapport à la demande du ministère des Affaires sociales, de la santé et de la ville.

CHOPART, Jean Noël (dir.). **2000**. *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*. Paris : Dunod. Ouvrage collectif de synthèse du programme de la recherche « Observer les emplois et les qualifications des professions de l'intervention sociale » animée par la mission recherche de la direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des statistiques du ministère de l'emploi et de la solidarité (MIRE).

RAVON, Bertrand (dir.) avec Decrop, Geneviève, Ion, Jacques et Vidal-Naquet, Pierre. **2008**. « *Usure des travailleurs sociaux et épreuves de professionnalité. Les configurations d'usure : clinique de la plainte et cadres d'action contradictoires* ». Recherche pour

l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Ministère de la Santé et des solidarités - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

GESTE (Cabinet) ; DUBOUCHET Louis. **2013**. *Evaluation de la réingénierie de dix diplômes d'état du travail social (Niveau IV à I). Note de synthèse et préconisations*. Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Direction Générale de la cohésion sociale.

Pôle Régional de Recherche et d'Étude pour la Formation et l'Action sociale -Groupement de recherche d'Ile de France (PREFAS - GRIF). **2013**. *La profession d'assistante de service social : le déclin des vocations ?* Étude de terrain réalisée par des étudiants en DEIS de l'IRTS de Montrouge Neuilly sur Marne. Communication lors d'une journée valorisation UNAFORIS 2014.

Numéros de *Les temps du social (nouvelle série)* accessibles sur le site du GREHSS

- N° 1 : « Bousila (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie » (Henri PASCAL) juin 2016
- N° 2 : « Eléments sur les débuts de la Fédération des centres sociaux en Provence » (Dossier documentaire) novembre 2016
- N° 3 : « Recherche sur les pratiques professionnelles des assistantes de service social à Marseille de 1945 à 1965 » (plusieurs auteurs) février 2017
- N° 4 : « Bénévoles et professionnels dans l'histoire du travail social » (Henri Pascal et Jacqueline Félician) juin 2017
- N° 5 : « Alger 27 mai 1956 : assistantes sociales réquisitionnées pour une opération de police » (Henri Pascal) décembre 2017
- N° 6 : « Les sages femmes et les infirmières, des agents de médicalisation dans le département des Bouches du Rhône au XIXe siècle » (Soizic Morin) juin 2018
- N° 7 : « Dossier documentaire Alice Salomon » mai 2019
- N° 8 : « Sur la polyvalence de secteur » (Lucienne Chibrac) décembre 2019
- N° 9 : « Le service social en mai 1968 : le mouvement et l'onde de choc dans la formation » (plusieurs auteurs) janvier 2020
- N° 10 « Un regard sur l'histoire de la méthodologie d'intervention des assistantes de service social » (Henri Pascal) mars 2020
- N° 11 « Genèse du livre *Méthodologie d'intervention en travail social* » (Cristina De Robertis) juin 20
- N° 12 « Mathilde Du Ranquet une aventurière du quotidien » (François Guerenne) octobre 2020
- N° 13 « Le rapport Bianco Lamy » (Yves Fau-coup) décembre 2020
- N°14 « Le service social des prisons » (dossier documentaire) mars 2021
- N° 15 « L'OSE à Marseille pendant est après la guerre » mai 2021
- N° 16 : La Formation en « alternance » dans les écoles de service social dans l'entre-deux-guerres
- N° 17 : Retour sur l'émergence et la formation de la profession d'infirmière, du XIX^os. au XX^os.
- N°18 : Le Travail social avec les groupes, de son émergence à son développement. Des années 1960 aux années 1980
- N°19 : Repères historiques sur les écoles de service social par C. Braquehais
- N°20 : Retour sur l'affaire D'escrivan
- N° 21 : Les assistantes sociales en 1951 : une enquête de l'INED
- N° 22 : La réforme de la formation de 1980, aboutissement et basculement pour le modèle de professionnalisation des Assistant.e.s de Service Social (assistante sociale)
- N°23 : « Les assistantes sociales en 1970 : contribution à la sociologie d'une profession » - Enquête INSERM, 1972 (1)
- N°24 : « Les assistantes sociales en 1970 : contribution à la sociologie d'une profession » - Enquête INSERM, 1972 (2)

Les Temps du Social est la revue du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Sa parution est irrégulière. Son objectif est de publier des documents éclairant sur l'histoire du service social ou des recherches sur ce thème.

Comité de rédaction : Belliard, Corinne M., Blanchard Nathalie, Lechaux Patrick, Ollivier Elisabeth, Pascal Henri, Thévenet Laurent.

Les articles publiés dans la revue n'engagent que leurs auteurs.

Tous les numéros de la revue sont accessibles sur le site du GREHSS www.grehss.fr
Adresse Internet : greh.servicesocial@orange.fr

Pour toute correspondance écrire :
GREHSS c/o ANAS
15 rue de Bruxelles – 75009 Paris